

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT MICHEL DE FRONSAC**

**D2021/019**

Nombre de membres  
en exercice : 15

**Séance du 12 avril 2021**

Présents : 10  
Représentés : 2  
Votants : 12

L'an deux mille vingt-et-un, le douze avril, le Conseil Municipal, dûment convoqué en date du 08/04/2021 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUBOUREAU, le Maire.

Présents : Mesdames Nathalie ARAUJO, Ludivine CAZENAVE, Pascale COLLART DUTILLEUL et Sylvie PAPON. Messieurs Patrick de COURNUAUD, Baudouin de LA RIVIERE, Jean-Marc DUBOUREAU, Thierry FAYE, Alain JOUBERT et Stéphane PATEAU.

Absents excusés : Messieurs Mathieu BOUSSOUGANT (pouvoir à Nathalie ARAUJO) et Alexis DURAND (pouvoir à Sylvie PAPON) et Elodie TEILLET.

Absents : Madame Zita DUBOIS et Monsieur Didier THIBAudeau.

Monsieur Patrick de COURNUAUD est désigné comme secrétaire de séance.

**OBJET : Panier garni offert aux aînés de la commune**

Monsieur le Maire revient sur le panier garni offert aux aînés de 65 ans et plus en lieu et place du traditionnel repas annuel qui n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

Considérant la nécessité de transmettre à la Trésorerie, la décision de l'assemblée délibérante fixant les modalités d'attribution d'une telle gratification,

Considérant le choix porté sur l'offre du Petit Marché de St Michel comprenant un panier simple ou double, avec des produits locaux/régionaux (terrines, manchons ou confits de canard, fruits au sirop et miel)

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DÉCIDE**

- **D'entériner la décision prise en séance du 22/01/2021**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à engager la dépense s'élevant à 2 148,80 à l'article 6232.**

Le Maire,

\* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

\* informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré à Saint-Michel-de-Fronsac , le 12 avril 2021

Jean-Marc DUBOUREAU,  
Le Maire